

# **VILLECHETIVE - COMMUNE**

## **Liste des délibérations de la séance du**

**30 mars 2026**

Président de la séance : Nicole VIÉ  
Secrétaire de la séance : Frédéric FRISSON

**Présents** : Nicole VIÉ, Frédéric FRISSON, Valérie ARNAULT, Olivier THIBAULT, Christine CHAPARRO, Claude VINCENT-VIRY, Benoît BONAFÉ, Sophie MOINAT, Antoine LARRIVÉ, Christelle BÉNARD, Tifany PIART

**Représentés** :

**Absents et excusés** :

### **Ordre du jour** :

- \* Élection des délégués auprès du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Sens Nord-Est (SMAEP),
- \* Élection des délégués auprès du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY),
- \* Élection des délégués auprès du Syndicat Mixte de la Fourrière du Sénonais,
- \* Élection des délégués au syndicat mixte ouvert AGEDI (Agence de Gestion Et de Développement Informatique),
- \* Élection des délégués du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) auprès de la CCVPO (Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe),
- \* Élection des délégués du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) auprès de la CCVPO (Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe),
- \* Élection du délégué auprès du Comité National d'Action Sociale (CNAS),
- \* Élection des délégués auprès du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Villechétive/Arces-Dilo,
- \* Désignation des délégués auprès de l'association UNA,
- \* Désignation des délégués auprès de l'association ADMR,
- \* Nomination du correspondant défense,
- \* Nomination des délégués à la CCID (Commission Communale des Impôts directs),
- \* Nomination des délégués à la commission de contrôle des listes électorales,
- \* Commissions communales : création et nomination,
- \* Délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire (art L2122-22)
- \* Subventions aux associations pour 2026,

### **Délibérations du conseil** :

#### **Élection des délégués auprès du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Sens Nord-Est (N° 2026\_DE\_07)**

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Le Conseil Municipal désigne :

**Le délégué titulaire est : M. FRISSON Frédéric**  
**Le délégué suppléant est : M. LARRIVÉ Antoine**

Résultat du vote : adoptée

**Élection des délégués auprès du Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne**  
**(N° 2026\_DE\_08)**

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Le Conseil Municipal désigne :

**Le délégué titulaire est : Mme VIÉ Nicole**  
**Le délégué suppléant est : M. VINCENT-VIRY Claude**

Résultat du vote : adoptée

**Élection des délégués auprès du Syndicat Mixte de la Fourrière du Sénonais**  
**(N° 2026\_DE\_09)**

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Le Conseil Municipal désigne :

**Le délégué titulaire est : Mme BÉNARD Christelle**  
**Le délégué suppléant est : Mme ARNAULT Valérie**

Résultat du vote : adoptée

**Élection des délégués auprès du Syndicat Mixte ouvert A.G.E.D.I.** (N°  
**2026\_DE\_10)**

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Le Conseil Municipal désigne :

**Le délégué titulaire est : M. THIBAUT Olivier**  
**Le délégué suppléant est : Mme MOINAT Sophie**

Résultat du vote : adoptée

### **Élection des délégués du SPANC auprès de la CCVPO (N° 2026\_DE\_11)**

#### **Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

Désigner en sus du maire, pour représenter la commune de Villechétive au sein de la commission du SPANC de la CCVPO :

- Délégué relais titulaire : M. BONAFÉ Benoît,
- Délégué relais suppléant : M. Frédéric FRISSON,

Résultat du vote : adoptée

### **Élection des délégués du PLUi auprès de la CCVPO (N° 2026\_DE\_12)**

#### **Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

Désigner en sus du maire, pour représenter la commune de Villechétive au sein de la commission du PLUi de la CCVPO :

- Délégué relais titulaire : Mme ARNAULT Valérie,
- Délégué relais suppléant : Mme PIART Tifany,

Résultat du vote : adoptée

### **Élection du délégué auprès du Comité National d'Action Social (CNAS) (N° 2026\_DE\_13)**

**Le Conseil Municipal,** après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DÉSIGNE** Mme ARNAULT Valérie, 2ème adjoint, domiciliée 11 rue Jean Marcelle, 89 320 VILLECHETIVE

Résultat du vote : adoptée

### **Élection des délégués auprès du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Villechétive/Arces-Dilo (N° 2026\_DE\_14)**

**Le Conseil Municipal,** après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

désigner pour représenter la commune de Villechétive au sein de la commission du RPI d'Arces-Dilo / Villechétive (le Maire y étant de droit):

- M. THIBAULT Olivier,
- Mme CHAPARRO Christine,
- Mme PIART Tifany,
- M. LARRIVÉ Antoine

Résultat du vote : adoptée

### **Élection des délégués auprès de l'association UNA (N° 2026\_DE\_15)**

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

#### **DESIGNE :**

- Mme MOINAT Sophie, domiciliée au 7 rue de la Verdine, 89 320 VILLECHETIVE
- Mme BÉNARD Christelle, domiciliée au 12 rue de Joigny, 89 320 VILLECHETIVE

Résultat du vote : adoptée

### **Désignation des délégués auprès de l'Association ADMR (N° 2026\_DE\_16)**

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

#### **DESIGNE :**

- Mme MOINAT Sophie, domiciliée au 7 rue de la Verdine, 89 320 VILLECHETIVE
- Mme BÉNARD Christelle, domiciliée au 12 rue de Joigny, 89 320 VILLECHETIVE

Résultat du vote : ajournée

### **Élection des délégués auprès de l'association ADMR (rectificatif) (N° 2026\_DE\_16B)**

Suite à une erreur matérielle de la délibération n°2026-DE-16 du 30 mars 2026, il convient d'annuler et de reprendre celle-ci comme suit :

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**DESIGNE :**

- Mme ARNAULT Valérie, domiciliée au 11 rue Jean Marcelle, 89 320 VILLECHETVE
- Mme PIART Tifany, domiciliée au 1 rue Jean Marcelle, 89 320 VILLECHETVE

Résultat du vote : adoptée

**Nomination du correspondant défense (N° 2026\_DE\_17)**

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité

**DÉSIGNE :**

- M. FRISSON Frédéric, 1er adjoint, domicilié 13 rue des Coins, 89 320 VILLECHETVE

Résultat du vote : adoptée

**Nomination des délégués à la CCID (N° 2026\_DE\_18)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms dans le tableau ci-après :

<b>LISTE 1</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>
	THIBAUT Olivier	GUITTON Michel
	MOINAT Sophie	ARNAULT Robert, Pascal
	FRISSON Frédéric	BONAFÉ Carine
	LARRIVÉ Antoine	LEFORT David
	CHAPARRO Christine	COCHON Ghislain
	POT Claude	CHIÉSA Christian

<b>LISTE 2</b>	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>
	PIART Tifany	TRIFFAULT Patrick
	BONAFÉ Benoît	VIÉ Patricia
	BÉNARD Christelle	GABRIEL Stéphane
	ARNAULT Valérie	FRISSON Véronique
	VINCENT-VIRY Claude	THIBAULT Myriam
	LARRIVÉ Véronique	MARCHADIER Danièle

Résultat du vote : adoptée

**Nomination des délégués à la commission de contrôle des listes électorales (N° 2026\_DE\_19)**

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité

**DÉSIGNE :**

- M. THIBAULT Olivier, (suppléant : Mme PIART Tifany)
- représentant l'Administration : Mme CHIÉSA Régine, (suppléant : Mme GUITTON Martine)
- représentant le tribunal Judiciaire : Mme CHAPARRO Christine, (suppléant : M. BONAFÉ Benoît)

Résultat du vote : adoptée

**Création de la commission d'appel d'offres (N° 2026\_DE\_20)**

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Sont donc désignés en tant que :

Délégués titulaires :

M. FRISSON Frédéric

M. THIBAULT Olivier  
Mme MOINAT Sophie.

Délégués suppléants :

Mme PIART Tifany  
Mme BÉNARD Christelle  
M. BONAFÉ Benoît

Résultat du vote : adoptée

### **Commissions communales : création et nomination (N° 2026\_DE\_21)**

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Proposition de création de 6 commissions :

**Article 1** : Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

- 1 - Budget - finances
- 2 - Travaux - voirie
- 3 - Urbanisme
- 4 - Fêtes - cérémonies - associations
- 5 - Communication - site internet
- 6 - Commission des Aînés

**Article 2** : Les commissions municipales comportent au maximum 11 membres, chaque membre pouvant faire partie de une à cinq commissions.

**Article 3** : après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

1 - Commission Budget - finances :

- M. THIBAULT Olivier
- M. FRISSON Frédéric
- M. VINCENT-VIRY Claude

2 - Commission Travaux - voirie :

- M. THIBAULT Olivier
- M. BONAFÉ Benoît
- M. FRISSON Frédéric
- Mme CHAPARRO Christine

3 - Commission Urbanisme :

- Mme PIART Tiffany
- M. BONAFÉ Benoît
- Mme BÉNARD Christelle
- Mme MOINAT Sophie
- M. LARRIVÉ Antoine

4 - Commission Fêtes - Cérémonies - Associations :

Tous les conseillers municipaux

5 - Commission Communication - site internet :

- Mme CHAPARRO Christine
- Mme MOINAT Sophie
- M. BONAFÉ Benoît
- Mme BÉNARD Christelle
- Mme ARNAULT Valérie

6 - Commission des Aînés :

- Mme CHAPARRO Christine

- M. FRISSON Frédéric

- M. VINCENT-VIRY Claude

- M. BONAFÉ Benoît

- Mme ARNAULT Valérie

*Hors conseil : CHIÉSA Christian, FANEAU Chantal, GUITTON Martine, GÉRARD Guy.*

Résultat du vote : adoptée

### **Nomination d'un "Elu Rural Relais Egalité" (ERRE) (N° 2026\_DE\_22)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DESIGNE

- Mme ARNAULT Valérie
- M. THIBAUT Olivier

Résultat du vote : adoptée

### **Convention Territorial Global (CTG) Petite Enfance (N° 2026\_DE\_23)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DESIGNE comme

- délégué titulaire : M. THIBAUT Olivier
- délégué suppléant : Mme MOINAT Sophie

Résultat du vote : adoptée

### **Délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire (art L2122-22) (N° 2026\_DE\_24)**

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Mme le maire toutes les délégations :

Résultat du vote : adoptée

## **Subventions aux associations pour 2026 (N° 2026\_DE\_25)**

Après avoir étudié les différentes demandes de subventions des associations, le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE d'attribuer une subvention aux associations au titre de l'année 2026 comme suit :

ABHMR Sens 20,00 €

ADAVIRS 20,00 €

ADIL 89 20,00 €

ADMR 80,00 €

AFM Téléthon 20,00 €

AFSEP (Sclérose en plaque) 20,00 €

Amicale des Pompiers de Cerisiers 50,00 €

ASEAMAS 20,00 €

Centre Georges François Leclerc 150,00 €

Coopérative Scolaire Arces 1 000,00 €

Country Club 20,00 €

Être là 20,00 €

Fondation du Patrimoine 50,00 €

Foyer - Collège Gaston Ramon V/A 100,00 €

France Alzheimer 89 20,00 €

Gymnastique Volontaire Cerisiers 100,00 €

Les PEP 89 20,00 €

Musique en Othe 60,00 €

Pays d'Othe Multisports (POM) 160,00 €

Prévention Routière 89 500,00 €

Restaurant du Coeur 20,00 €

Una Cerisiers 100,00 €

US Foot Cerisiers 240,00 €

Résultat du vote : adoptée

Séance levée à 22 h 30

Nicole VIÉ  
Président de séance

Frédéric FRISSON  
Secrétaire de séance